



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Mercredi 02 Juin 2021
Compte rendu N° CM-06/2021

1. Préambule

Ce jour, les conseillers municipaux se réunissent à la salle des fêtes de la commune. Les distanciations entre chaque conseiller sont strictement respectées, suite aux recommandations gouvernementales. Sont présents :

- Monsieur Vincent BARAT, Maire,
- Monsieur Frédéric DESCHATRETTE, 1^{er} adjoint au Maire,
- Madame Sylvie DESLIENS, 2^{ème} adjointe au Maire,
- Monsieur Guillaume VILLAIN, 3^{ème} adjoint au Maire, nommé secrétaire de séance,
- Monsieur Christophe ANCEAUX, 4^{ème} adjoint au Maire,
- Madame Isabelle BENOIT, conseillère municipale,
- Madame Mireille PATENERE, conseillère municipale,
- Madame Camille PINGUET, conseillère municipale,
- Madame Cindy PINIAU, conseillère municipale,

Sont absents excusés :

- Madame Anne-Sophie BATIS, conseillère municipale, donne son pouvoir de vote à Monsieur Vincent BARAT,
- Madame Edwige BORTOLOTTI, conseillère municipale, donne son pouvoir de vote à Monsieur Vincent BARAT,
- Monsieur Olivier ROTSAERT, conseiller municipal, donne son pouvoir de vote à Monsieur Guillaume VILLAIN,
- Madame Corinne PILLIET, conseillère municipale, donne son pouvoir de vote à Madame Sylvie DESLIENS,
- Monsieur Emmanuel RENARD, conseiller municipal, donne son pouvoir de vote à Monsieur Frédéric DESCHATRETTE.

Est absent non excusé :

- Monsieur Thierry BENOIST, conseiller municipal.

La réunion du Conseil Municipal débute le mardi 01 Juin 2021, à 19 heures 50 minutes.

L'ordre du jour, évoqué par Monsieur le Maire, et pour lequel sont conviés les élus, est le suivant :

1. Délibération nommant officiellement un délégué titulaire et son suppléant pour siéger à la Commission de Suivi de Site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de la société SUEZ à SAINT-AUBIN,
2. Délibération pour le renouvellement de la convention d'adhésion au service d'assistance logiciels aux collectivités,
3. Délibération pour l'attribution d'une subvention à la coopérative scolaire de Saint-Aubin,
4. Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'association Union Cycliste Nogentaise,
5. Délibération pour la procédure de modification statutaire du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine,
6. Délibération pour le retrait de la commune de Villiers aux Corneilles du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine,
7. Délibération pour l'élection d'un délégué titulaire et de son suppléant au Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine,
8. Délibération pour la création d'une poste d'adjoint technique d'animation au sein de notre commune,
9. Travail des diverses commissions,
10. Questions diverses.

2. Délibération nommant un délégué titulaire et son suppléant pour siéger à la Commission de Suivi de Site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de la société SUEZ à SAINT-AUBIN

Monsieur le Maire informe l'ensemble de ses colistiers qu'un délégué titulaire ainsi que son suppléant doivent être désignés pour siéger à la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets de Saint-Aubin.

Il se propose pour le poste de suppléant ainsi que Monsieur Frédéric DESCHATRETTE pour le poste de titulaire. Ce dernier suit la commission depuis sa création.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Les délégués sont nommés.

3. Délibération pour le renouvellement de la convention d'adhésion au service d'assistance logiciels aux collectivités

Monsieur Vincent BARAT demande aux élus de se prononcer sur le renouvellement de la convention d'adhésion au service d'assistance logiciels aux collectivités.

Il rappelle que le dernier renouvellement date de quatre années. Cette convention est arrivée à expiration en Mai 2021.

Pour : 12

Contre : 2

Abstention : 0

Convention renouvelée.

4. Délibération pour l'attribution d'une subvention à la coopérative scolaire de Saint-Aubin

Monsieur le Maire invite ses collègues à se prononcer sur l'attribution d'une subvention à la coopérative scolaire de Saint-Aubin pour l'année 2020-2021.

Il rappelle que la somme de 10,00 €uros était allouée par enfant les années précédentes.

Les effectifs 2020-2021 sont les suivants :

- Saint-Aubin : 64 enfants,
- Soligny les étangs : 1 enfant,
- Marnay Sur Seine : 2 enfants.

L'effectif total est donc de 67 enfants. La somme proposée est de 670,00 €uros.

Il rappelle que cette somme sera refacturée via les charges scolaires pour les enfants Solinois et Marnois.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Subvention accordée.

5. Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'association Union Cycliste Nogentaise

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE présente l'association Union Cycliste Nogentais. Le siège social de celle-ci se situe à Nogent sur Seine, mais il est remarqué qu'une grande partie des membres du bureau est domiciliée à Saint-Aubin. Aussi, l'association propose un cylco-cross tous les ans sur notre commune.

Elle compte aujourd'hui 87 adhérents, dont 12 Saint-Aubinois.

L'adhésion à l'association est de 50,00 euros pour les adultes.

Elle demande une subvention de 1000,00 €uros. Après discussion, les élus proposent 800,00 €uros.

Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 0

Subvention accordée.

6. Délibération pour la procédure de modification statutaire du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine

Messieurs Vincent BARAT et Frédéric DESCHATRETTE présentent les nouveaux statuts proposés pour le Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine.

Il en ressort que le nom sera changé : Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du Bassin de Romilly Sur Seine.

Aussi, désormais seuls un délégué titulaire et son suppléant sont demandés pour siéger.

Monsieur le Maire propose la modification statutaire au vote.

Pour : 6

Contre : 2

Abstention : 6

Modification statutaire refusée.

7. Délibération pour le retrait de la commune de Villiers aux Corneilles du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine

Monsieur le Maire indique à l'ensemble des élus que la commune de Villiers aux Corneilles souhaite se retirer du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine.

Les élus sont invités à se prononcer sur ce retrait.

Pour : 12

Contre : 2

Abstention : 0

Retrait accordé.

8. Délibération pour l'élection d'un délégué titulaire et de son suppléant au Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine

Monsieur le Maire se propose pour le poste de délégué suppléant, ainsi que Monsieur Frédéric DESCHATRETTE pour le poste de délégué titulaire pour le Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly Sur Seine.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Les délégués sont nommés.

9. Délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique d'animation au sein de notre commune

Monsieur Vincent BARAT informe les élus présents que Madame Valérie BAVOIL était, jusqu'à présent, employée par le syndicat de transport scolaire de Nogent Sur Seine, qui a été dissout il y a peu.

Il propose de reprendre le contrat de la salariée susnommée, et, par conséquent, de procéder à la création d'un poste d'adjoint technique d'animation au sein de la commune. Elle sera reçue par les élus de la commission concernée afin de fixer les modalités (fiche de poste, rémunération, etc...).

Monsieur le Maire ajoute que la plage horaire concernée par le contrat est de 12 heures 00 minute à 13 heures 20 minutes. Son travail consiste en la surveillance des enfants lors de la pause méridienne.

La commune serait remboursée via une subvention, par le conseil départemental de l'Aube de l'intégralité du salaire, charges comprises.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition acceptée.

10. Travaux des diverses commissions

a. Education et Jeunesse

Madame Sylvie DESLIENS et Monsieur Vincent BARAT font lecture d'un mail émanant de la directrice de l'école de Saint-Aubin, demandant des fournitures supplémentaires pour accompagner le futur accès aux infrastructures du City-Stade.

Après plusieurs échanges, les élus n'y sont pas favorables dans un premier temps, jugeant avoir déjà beaucoup investi dans les installations du City-Stade et dans certains équipements déjà mis à dispositions de l'équipe pédagogique cette année.

b. Commission Voiries, Réseaux et Transports

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE résume l'état des travaux voirie présents sur notre commune. Il rappelle la réunion du 18 Mai 2021, entre les élus en charge de ce dossier et les entreprises SOGEA et EIFFAGE, réunion qui s'avère très compliquée.

L'élu déplore la non implication manifeste des deux entreprises retenues pour la réalisation des travaux : la visite de fin de chantier a été faite dans des conditions chaotiques, les calendriers ne sont pas respectés, intervention sur la voirie de la commune sans information des élus et habitants, ni autorisation...

Monsieur RIGOLOT, maître d'œuvre réseau, a rendu son constat, qui reprend dans l'intégralité, la liste des réserves émises par les élus de notre commune, Messieurs Frédéric DESCHATRETTE et Olivier ROTSAERT, au nombre de 150 réserves.

Une procédure de constat par un huissier de justice va donc être mise en place.

Monsieur Christophe ANCEAUX intervient en demandant, une fois le constat de l'huissier de justice effectué, l'application des pénalités journalières prévues par le contrat qui lie la commune et les entreprises.

Monsieur le Premier Adjoint alerte ses collègues sur l'état actuel de la station d'épuration de notre commune. De gros travaux sont à prévoir rapidement, afin de procéder à sa remise en état (étanchéité des bassins de moins en moins présent).

La commission prendra en charge le dossier très rapidement.

c. Autres

Monsieur Vincent BARAT présente deux devis à ses colistiers pour l'achat d'une armoire forte, ignifugée, afin de pouvoir y stocker en sécurité tous les registres d'état civil.

Les devis chiffrés de 4000,00 € à 4700,00 €. Ils sont jugés trop onéreux pour les élus. Aussi les armoires présentées sont trop lourdes (500kg) pour être supportées par le carrelage de la mairie.

D'autres produits de dimensions et de poids plus faibles seront étudiés et proposés ultérieurement au conseil.

11. Questions diverses

Aucune question.

La réunion du conseil municipal prend fin ce jour à 21 heures 30 minutes, soit une durée d'une heure et quarante minutes.

Fait et clos le Mercredi 02 Juin 2021.

Le Maire



Le Secrétaire

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the 'Le Secrétaire' label. The signature is cursive and appears to be 'D. B...'.